Variété

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **18 (1889)**

Heft 6

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1° Le rapport annuel pour être complet doit renfermer :

a) Le nombre des demi-jours accordés à l'école par la commission scolaire ;

b) Le nombre des demi-jours accordés à l'école par l'inspecteur ;

c) Le nombre des libérations partielles pour l'été ;

d) Le nombre des cas de l'intervention du gendarme pour amener les élèves à l'école ;

e) L'école a-t-elle été fermée pour maladie épidémique.

Il ne faut pas oublier de signaler les améliorations à apporter à l'école.

2° Les rapports du cours des recrutables doivent être envoyés aussi pour le 15 juin. A cette occasion, il est recommandé tout particulièrement de donner, en automne, les 10 leçons obligatoires aux jeunes gens qui se disposent à subir les examens de recrue.

3° Une interruption de 5 à 10 minutes au plus doit avoir lieu au milieu de chaque séance de classe, surtout lorsque ces séances sont de 3 heures consécutives.

4° Selon l'art. 83 du règlement général, chaque école doit être récurée au moins quatre fois par an, aux frais de la commune.

5° L'inventaire du mobilier d'école sera établi au plus tôt.

Cependant, il se fait tard. C'est déjà 1 heure. M. Perriard clot la séance par de sympathiques remerciements et une dernière parole d'encouragement adressés à Messieurs les instituteurs ; il invite toute l'assemblée à un modeste banquet qui attend impatiemment ses convives à l'auberge des Maçons.

Les toasts chaleureux et applaudis, les chants souvent répétés de la Société chorale sous l'habile direction de M. Galley, professeur, dont la réputation musicale est connue, les éclats de rires et les joyeuses conversations, remplissent si bien cette seconde séance, qui s'écoule, hélas ! trop rapidement

Et rose, elle vécut
L'espace d'un... après-midi.

On se quitte heureux, réconfortés, pleins d'un nouveau courage pour l'avenir, en se serrant mutuellement la main et en prononçant ce doux nom : « Au revoir ! Au revoir ! »

Givisiez, le 19 mai 1889. MATHEY, E. *instituteur.*

VARIÉTÉ

Profil universitaire

J. HENRI FABRE

(Suite et fin.)

J.-H. Fabre est né à Saint-Léons, petit village de l'Aveyron. A la suite de son père, entrepreneur d'octrois, il change souvent de résidence. Il est élève d'abord au lycée de Toulouse où il fait ses classes jusqu'à la quatrième. De là, il entre à l'Ecole normale pri-

maire de Vaucluse, en 1839, — il y a juste un demi-siècle : — il en sort, au bout de deux ans, avec le brevet supérieur. Il y a dix-huit ans. On le nomme professeur pour les cours de français au collège de Carpentras.

Il s'y révèle comme un éducateur étonnant, puis comme un savant. D'une part, il donne le goût de l'étude à ses élèves, « rebut de Rosa, la Rose » ; de l'autre, pour satisfaire son amour-propre et pour éviter des humiliations quotidiennes, il conquiert, comme en se jouant, les grades universitaires : baccalauréats, licences, doctorat ès sciences, avec des thèses remarquables. Les titres ne lui suffisent pas. Il veut, par des inventions, sortir de la foule. Comme il n'a que 700 fr. par an et qu'il est marié, il fait, par économie, ses premières expériences dans un fourneau de pipe qui sert de creuset, dans une fiole à pralines qui devient une cornue, dans des pots à moutarde transformés en récipients pour oxydes et sulfures. Et déjà il est un « écolier passionné pour la bête » ; il court à travers champs, aux heures de liberté, et suit les évolutions des sphex et des circeris.

Ses succès attirent l'attention. On l'envoie comme professeur à Ajaccio. Il étudie la flore et la faune de la Corse et il s'inspire des conseils que lui donne le plus profond et le plus humoristique des maîtres : Moquin-Tendon. De là il est appelé au lycée d'Avignon et aux écoles municipales de la ville ; il y est attaché jusqu'en 1869. C'est en vain que M. Victor Duruy lui propose une chaire à Paris ; il la refuse obstinément. Il faut user de ruses pour contraindre son vieux libéralisme à ne pas repousser la croix d'honneur que lui offre l'empereur lui-même. Depuis vingt ans, Fabre est à la retraite.

***

Mais s'il a cessé d'enseigner, il ne cesse pas d'écrire. Ses livres de vulgarisation sont dans toutes les mains. Il a publié chez Delagrave plus de trente volumes : « Leçons de choses, — Géologie, — Etudes sur les animaux, — sur les végétaux, — sur la terre, — sur le ciel, etc... » Chacune de ses œuvres porte la marque de sa méthode, de sa clarté, de sa netteté accoutumée. Il excelle à exposer facilement des choses difficiles. Il ramène les principes les plus ardus, les théories les plus abstraites à des vérités d'intuition. Il fuit l'argumentation classique, trop épineuse ; il cherche les aperçus simples, frappants, de vivantes et lumineuses logiques. Rien n'est plus malaisé et Fabre ne réussit à bien démontrer et à bien décrire que parce qu'il connaît bien ce dont il parle, que parce que, les moindres objets et les plus chétifs animalcules, il les a vus de près, il les a maniés, tournés et retournés, il les a classés dans ses collections.

D'ailleurs, le vulgarisateur doit la sûreté de ses explications au savant. C'est dans les *Souvenirs entomologiques* que s'est affirmée l'originalité du naturaliste. Ils sont à lire et à relire, ces *Souvenirs*. C'est une vraie merveille de précision et de couleur. Oh ! vous ne serez pas rebuté par la sécheresse des discussions académiques. Chaque page se lit avec un intérêt mêlé souvent d'émotion, et n'en est pas moins l'expression de la vérité. Fabre, dans ses descriptions, a le don de l'image pittoresque, de la fantaisie amusante et amusée. Il abonde en détails heureux, curieusement expressifs. Il a de l'imprévu, du caprice, et du plus charmant.

Il met en scène ses larves et ses vers et puis, tout à coup, il s'adresse à vous, il vous conte ses états d'âme, il vous fait lire en lui comme en un livre brusquement ouvert. Il a des élans et des

abandons d'artiste et d'ami, qui, en plus d'un endroit, rappellent l'esprit familier et la verve primesautière doucement aimaible, d'un La Fontaine. Comme on sent bien, à voir couler sa prose, de si gentille élégance dans ses tours et ses détours gracieux qu'elle sort de la poésie, qu'elle en est encore toute voisine et inspirée.

Nargue des pédants et des cuistres. Au diable les hommes à formules, qui déflorent, qui dessèchent la vie. Il faut voir de quel mépris Fabre sait les accabler : « Vous éventrez la bête, leur dit-il, et moi je l'étudie vivante; vous en faites un objet d'horreur et de pitié, et moi je la fais aimer; vous travaillez dans un atelier de torture et de dépècement, j'observe sous le ciel bleu, au chant des cigales; vous soumettez aux réactifs la cellule et le protoplasme, j'étudie l'instinct dans ses manifestations les plus élevées; vous scrutez la mort, je scrute la vie. »

Même si l'on n'est pas du métier, on entend le langage de Fabre, on comprend son exact narré des faits, présenté avec un soin jaloux. Ses porte-aiguillons, ses cuirassés d'élytres, il vous les place sous les yeux, il les fait palpiter, combattre, naître, mourir devant vous. Les idées préconçues, les systèmes transformistes, il n'en a cure; il voit et il fait voir; il chérit et il fait chérir. Il ne cherche pas la cause de l'instinct; il en montre les effets, et il a la modestie de s'arrêter là où s'arrête sa puissance d'observation. Aussi bien, à ne pas se perdre dans des synthèses ambitieuses, il gagne à pratiquer de sérieuses analyses que l'Europe entière admire — et plus encore que la France.

Fabre, c'est le Michelet de l'histoire naturelle.

Edouard Petit.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération. — Les envois destinés à l'Exposition universelle de Paris sont répartis dans un local deux fois plus grand que celui que la Suisse avait obtenu en 1878. L'instruction supérieure s'y trouve représentée par les ouvrages parus depuis 1883, par les programmes des cours, etc.

Les écoles supérieures des arts industriels et techniques de Winterthour et de Genève sont dignement représentées.

L'enseignement primaire y figure par les lois, règlements, matériel d'école et les manuels, publiés par des Suisses. Ce sont les expositions permanentes scolaires qui ont été chargées du choix et de l'envoi de tous ces objets.

Les travaux des élèves en sont exclus.

C'étaient les cantons, comme tels, qui avaient pris part jusqu'ici aux Expositions universelles. Cette fois c'est la Confédération qui l'a organisée, par l'intermédiaire des expositions permanentes et l'on a exclu avec raison tous les manuels d'origine étrangère bien qu'employés dans divers cantons.

Le Conseil fedéral a accordé un crédit de 4,000 fr. aux professeurs du polytechnicum qui visiteront l'Exposition de Paris dans un but de perfectionnement.

C'est M. Koller, professeur à Zurich et M. Dussaud, inspecteur scolaire à Genève, qui ont été désignés comme commissaires fédéraux